

LCA – Langue française

L'étude raisonnée du lexique

Le programme du collège (BO n° 31 du 27 août 2009) précise que « *Découvrir une langue, c'est d'abord en éprouver la diversité et la richesse lexicales. Pour parvenir à une certaine autonomie dans l'activité de lecture d'un texte latin ou grec, l'élève a besoin d'un fonds de vocabulaire choisi selon une logique fréquentielle* » (Préambule II, 1) et que « *l'étude du vocabulaire latin ou grec donne en effet lieu à une réflexion enrichissante sur le vocabulaire français, sa formation, son orthographe, sur les phénomènes de préfixation/suffixation... Les recherches étymologiques aident tout particulièrement à la prise de conscience de la fécondité en français de l'héritage des langues de l'Antiquité* » (Préambule II, 2).

En Seconde, la première chose dont s'assurera le professeur est que soient bien fixés dans la mémoire des élèves les procédés les plus fréquents de dérivation : prépositions-préfixes, principaux suffixes de dérivation par classe grammaticale, mécanismes phonétiques essentiels tels que l'apophonie, l'assimilation consonantique, ou les contractions vocaliques, dans leurs formes les plus fréquentes. Pour les grands commençants, l'enseignement débutera par ces pré-requis indispensables. L'organisation dans les établissements, ou, mieux encore, dans les académies, de « concours lexicaux », « d'enquêtes sur le secret des mots », ou de « défis étymologiques » doit être encouragée. Ces jeux devraient pouvoir prendre place au sein des épreuves des concours régionaux déjà existants, avec l'accord des associations qui les organisent, ainsi que dans celles du concours général des Lycées, qui seront rénovées. On peut également, dans la classe, demander aux élèves d'assurer à tour de rôle un bref « billets » de trois ou quatre minutes sur l'histoire ou la famille de tel mot, emprunté aux textes étudiés, aux différentes disciplines que pratiquent les élèves, ou aux débats d'actualité. La liste des possibilités est ici très ouverte.

Le Guide pédagogique des LCA rédigé par l'IGEN (P. Charvet, P. Soler, 2006) aborde la question du lexique : « Le travail étymologique bien conduit permet d'affiner le français et de créer des liens avec les langues vivantes. Il ne faut donc jamais négliger l'étymologie, elle doit être première et conduire à la confrontation entre les autres langues européennes et la nôtre. En relation avec l'étude des textes classiques en français, un travail est possible par exemple sur l'étymon de mots-clés pour le théâtre du XVII^{ème} siècle comme, entre autres, " inquiet ", " triste ", " perfide ", " ennui ". On valorisera les termes au riche contenu anthropologique et culturel, par exemple dans le champ notionnel de la convivialité : les concepts de banquet *symposium*, colloque, entretien, *otium*, *amicitia*.

On mentionnera à bon escient les racines indo-européennes communes au grec et au latin, dès lors que l'on se sert de cette mention comme d'un principe d'éclaircissement

L'acquisition, la mémorisation, et la maîtrise d'un lexique de base est l'enjeu décisif de la didactique des langues, qu'elles soient anciennes ou modernes. Découvrir une langue, c'est d'abord en éprouver la diversité et la richesse lexicales. Pour parvenir à une certaine autonomie dans l'activité de lecture d'un texte latin ou grec, l'élève a besoin d'un **fonds** de vocabulaire choisi selon une logique fréquentielle. Sans ces connaissances lexicales minimales, la compréhension et la traduction seront vécues comme des tâches insurmontables. »

Démarches conseillées

Principes

Le matériel de base est constitué par les textes latins qui sont lus, traduits. Des textes ou des exemples regroupés aux seules fins de l'étude lexicale, des énoncés produits par la classe peuvent également être utilisés en complément. Il faut en effet parfois anticiper sur les lectures, et parfois en approfondir, en prolonger ou en consolider les acquis.

Quelques leçons écrites après plusieurs observations en situation récapitulent les lois essentielles d'évolution.

Pour obtenir la mémorisation durable d'un vocabulaire suffisant, gage d'efficacité du travail de traduction, le professeur assure des répétitions et des réactivations nombreuses et spécifiques (réutilisation des exercices, activités de groupe, mots croisés, champs lexicaux, etc.).

Le contrôle oral de leçon (mots à apprendre, explication d'un mot composé latin dans un texte, sens d'un mot français, justification de l'orthographe d'un mot français, etc.) a lieu au début de chaque heure de cours.

On organise également des « défis étymologiques ».

Le vocabulaire et les textes

Il importe tout particulièrement lors des séances de lecture faite en classe, ou au cours des devoirs sur table, que le recours aux dictionnaires soit systématiquement différé, et, quand c'est possible, limité à *quelques mots* seulement. A cette fin, le professeur accordera un soin tout particulier à l'annotation. Les textes proposés seront accompagnés de notes lexicales très brèves, rigoureusement adaptées à la progression des apprentissages lexicaux : *tous les mots opaques doivent être traduits en note, avec leur valeur en contexte*. Tous les mots laissés sans note sont ou bien connus ou bien reconnaissables par leur étymologie.

En dernier recours, on se tournera vers les lexiques, en commençant toujours par le carnet de vocabulaire des élèves.

Le dictionnaire lui-même ne sera utilisé qu'avant de passer à l'élaboration de la traduction d'un passage précis, et à une double fin : comprendre comment est fait le dictionnaire, et comparer les diverses acceptions proposées avec celles que la classe aura pu proposer.

Pour les mots inconnus et annotés, seuls les plus fréquents d'entre eux, et qui donc sont compris dans la liste-type, ou se rattachent étymologiquement à l'un de ses mots-vedettes, feront l'objet d'un examen approfondi et d'une mémorisation.

Certains textes seront appris par cœur et récités. Certains devront être repris et relus.

Comme pour la morpho-syntaxe, il importe d'éviter la dispersion. On évitera de faire apprendre isolément les divers mots rencontrés à l'occasion d'un texte, ou des mots simplement groupés par champs lexicaux. Les élèves doivent avoir le sentiment que la tâche n'est *ni aléatoire ni infinie*, et s'assurer qu'en sachant bien les seuls mots de la liste, ils peuvent effectivement lire 80% des textes qui leurs sont proposés. Cependant, parallèlement à l'étude méthodique du lexique fréquentiel, à l'occasion de l'étude des groupements de textes et des parcours de lecture d'une œuvre intégrale, on pourra avantageusement fournir une présentation du vocabulaire *récurrent* organisée par champs lexicaux ou sémantiques. Toutefois, même en ce cas, chaque mot devra être expressément rattaché à sa famille étymologique par son mot-vedette.

On ne manquera pas de signaler, dans ce cas, les mots qui ont une affinité stylistique avec le genre des œuvres abordées, en distinguant les registres de langue auxquels ils appartiennent.

Ces groupements lexicaux ou thématiques ne donneront pas lieu à une mémorisation systématique.

Les mots ne seront jamais étudiés isolément, mais toujours au sein de leur famille étymologique, et en relation avec le français et les autres langues vivantes pratiquées dans la classe. Qui connaît *fides / foedus*, doit aisément se rendre transparent *fidus, fiducia, fidere, diffidere, ou confidenter*, et *foederatus*, par exemple, de même que « foi » ou « faith ». Le groupement par famille étymologique, le respect scrupuleux de la hiérarchie fréquentielle, et la connaissance des suffixes et des mécanismes essentiels de dérivation, font qu'il suffit de faire mémoriser un ou deux mots-vedette (*fides / foedus*) par famille. Qui connaît *copia*, doit reconnaître *opes, inops, inopia, copiosus*. On ne mémorise pas *uehementia* ou *uehementer* : ces mots doivent se déduire du seul adjectif *uehemens*.

A l'occasion de l'étude de groupements de textes ou de parcours de lecture au sein d'une œuvre complète, le vocabulaire récurrent pourra être présenté par champs lexicaux. Chaque mot présenté sera cependant toujours rattaché à sa famille étymologique par son mot-vedette. On signalera l'affinité stylistique que peuvent avoir certains termes avec le genre des œuvres abordées.

Le nombre de mots à retenir, dont la liste figure en annexe au présent arrêté, peut ainsi être utilement abaissé : en latin, outre les prépositions-préfixes, 150 mots environ sont mémorisés en 5ème, 200 en 4ème, 200 en 3ème. Pour le grec, le bagage lexical est d'environ 250 mots acquis en classe de 3ème. L'apprentissage méthodique se poursuivra au lycée, à raison de 150 mots au moins par an. Si l'on observe scrupuleusement la hiérarchie fréquentielle dans ces apprentissages, les 1000 « mots-vedettes » latins appris en fin de lycée permettent de déchiffrer en moyenne plus de 80% du lexique de tout texte. »

Pour acquérir les connaissances lexicales indispensables, il faut recourir à des pratiques susceptibles de faciliter l'effort de mémoire. Si l'on suit l'ordre fréquentiel et si l'on enseigne par l'étymologie, très vite, nombre de mots « nouveaux » pourront être compris par les élèves alors même qu'ils ne les ont jamais encore rencontrés. Dans la préparation d'une lecture, seuls les mots radicalement nouveaux, ceux que l'élève n'a aucune chance de pouvoir se rendre transparents par l'étymologie, seront *présentés* à l'avance, ou fournis en notes. Le lexique sera ensuite *étudié* de préférence à la faveur de l'apparition des unités dans les [...] textes étudiés. Les mots sont enfin *mémorisés* le plus souvent *après* leur découverte et leur étude en contexte. Pour les besoins d'une étude raisonnée, il va de soi que certains mots, devront être présentés indépendamment de leur apparition en contexte. Les mots outils (conjonctions, pronoms relatifs, adverbes de négation, prépositions-préfixes, suffixes de dérivation) méritent une attention particulière : leur mémorisation est indispensable à l'appréhension de la cohérence des textes et des phrases. L'élève identifie et apprend les particules, les prépositions, les conjonctions, les adverbes les plus fréquents, en fonction de la progression [...] retenue. Il s'habitue à comprendre le sens des mots latins ou grecs grâce à l'identification des différents éléments qui les composent (préfixe, radical, suffixe). Il doit en venir à peu devenir capable de comprendre par lui-même le sens de mots latin, grec ou français qu'il ne connaissait pas avant de les rencontrer dans telle ou telle occurrence.

Le lexique à étudier et à mémoriser est retenu en fonction de sa fréquence [...], mais aussi pour sa contribution à la maîtrise de la langue française. L'étude du vocabulaire latin ou grec donne en effet lieu à une réflexion enrichissante sur le vocabulaire français, sa formation, son orthographe, sur les phénomènes de préfixation et de suffixation...

Au lycée, au début de chaque séance, un temps d'une dizaine de minutes sera réservé à l'apprentissage méthodique et raisonné du lexique fondamental, à sa révision ou à son approfondissement.

Les élèves ont aujourd'hui la mémoire particulièrement volatile. Aussi le professeur veillera-t-il scrupuleusement à *entretenir régulièrement la mémorisation du lexique* en travaillant toujours par fréquence et par familles étymologiques, et en éclairant les rapports avec le français et les autres langues vivantes pratiquées par la classe.

Il est crucial que les élèves disposent tout au long de leur scolarité, du collège au lycée d'*un même moyen matériel de conservation du lexique mémorisé*. Ce moyen devra être exploitable aussi bien en version papier qu'en version numérisée. Les élèves doivent également disposer d'un moyen commode de récapitulation et de révision des suffixes et préfixes latins.

Au lycée, au début de chaque séance, un temps d'une dizaine de minutes sera donc réservé à l'apprentissage méthodique et raisonné du lexique fondamental, à sa révision ou à son approfondissement.

Les élèves ont aujourd'hui la mémoire particulièrement volatile. Aussi le professeur veillera-t-il scrupuleusement à ***entretenir régulièrement la mémorisation du lexique*** en travaillant toujours par fréquence et par familles étymologiques, et en éclairant les rapports avec le français et les autres langues vivantes pratiquées par la classe.

Il est crucial que les élèves disposent tout au long de leur scolarité, du collège au lycée d'**un même moyen matériel de conservation du lexique mémorisé**. Ce moyen devra être exploitable aussi bien en version papier qu'en version numérisée. Les IA-IPR veilleront à la mise en place concertée de tels moyens, bassin par bassin, et si possible à l'échelle de leur académie tout entière.

Des exercices oraux et écrits, très rapides, organisés selon des modalités variées et à l'occasion ludiques, donneront lieu à des évaluations régulières de la mémorisation du lexique de base. L'organisation de concours académiques d'étymologie doit être encouragée. Ceux-ci devraient pouvoir prendre place au sein des épreuves des concours régionaux déjà existants ainsi que dans celles du concours général des Lycées, qui seront renouvelées.

On ne craindra jamais de mettre les élèves en activité et de solliciter leur créativité et leur curiosité langagières : par exemple, des « défis étymologiques », des « enquêtes sur le secret des mots », peuvent être organisés régulièrement. On peut également demander aux élèves d'assurer à tour de rôle un bref « billets » de trois minutes sur l'histoire ou la famille d'un mot, emprunté soit aux textes étudiés soit aux débats d'actualité. La liste des possibilités est ici très ouverte.

Pour les élèves continuants, la première chose dont s'assurera le professeur en Seconde est de vérifier la bonne acquisition au collège des procédés de dérivation, la bonne connaissance des prépositions-préfixes, des suffixes de dérivation par classe grammaticale (dérivation adjectivale, nominale, déverbale, adjectivale), et des mécanismes phonétiques essentiels tels que l'apophonie ou l'assimilation consonantique dans leurs formes les plus courantes et les plus simples. Pour les grands commençants, son enseignement débutera par ces pré-requis indispensables.

Bernard Combeaud (IGEN)

L'enseignement du vocabulaire latin

L'enseignement du vocabulaire latin se développe donc dans deux directions, d'une part faire acquérir le lexique nécessaire pour pouvoir lire les textes latins et comprendre une civilisation, d'autre part mieux comprendre la langue française en reconnaissant les racines latines.

On s'attachera à :

- faire acquérir progressivement, et de manière raisonnée, un lexique important de mots latins ;
- développer les compétences d'analyse des mots latins (dérivation, composition) ;
- enseigner les principaux mécanismes de filiation, à partir du latin, du vocabulaire français et de celui d'autres langues modernes ;
- montrer le rôle que le latin a joué et joue encore actuellement dans la formation des mots français.

Pistes de travail

1. Quels mots faire apprendre ?

Trois approches à prendre en compte et à concilier :

- par rapport à la lecture des textes latins : le lexique fréquentiel.
Connaître un nombre suffisant de mots pour pouvoir lire et traduire des textes latins : « Les 800 mots latins appris en fin de collège correspondent en moyenne à 80% du lexique de tout texte. ». Le programme de 2008 ne comportant pas de listes de mots à faire apprendre, on se reportera aux listes de mots du programme de 1997. Cependant ces listes ont besoin d'être « toilettées » si on adopte les propositions faites dans cette fiche (apprentissage raisonné).
- par rapport à la civilisation romaine : « les mots-clés » du programme.
Connaître les mots-clés d'une civilisation, parce que « c'est par ses mots qu'une civilisation se construit, se dévoile, s'identifie. »
- par rapport à la langue française : l'approche étymologique.
Le rapprochement d'un mot latin et de dérivés est essentiel pour une meilleure maîtrise du lexique français et celui d'autres langues modernes. L'étymologie permet d'appréhender le sens exact des mots, notamment celui des néologismes, et d'établir des connexions. Elle aide aussi l'élève à améliorer son orthographe française. Les élèves sont entraînés à déceler la formation des mots composés en repérant les racines, les préfixes et les suffixes.

2. Un apprentissage raisonné du vocabulaire latin

Notion de famille de mots : ex. *eo* et ses composés, qui connaît *eo* comprend *aditus* dans un texte.

Suffixes et dérivation : suffixes servant à former des noms (*-tor, -tas, -men, etc.*), des adjectifs (*-idus, -ilis, -ox, etc.*), des verbes (*-tare, -essere, etc.*), et des adverbes (*-e, -ter, etc.*).

Comprendre dans un texte *clamitare, loquax, viator* n'appelle pas le recours au dictionnaire.

Préfixes et mots composés (*ab, ad, cum* etc.) et les lois essentielles de modification du radical lorsqu'il entre en composition avec un préfixe (« apophonie »). On comprend par décomposition *perficere, nefas, etc.*

Mots composés de deux mots, exemples : *naufragus (navis, frango), judex (jus, dico)* etc.

3. L'enseignement de quelques lois essentielles du passage du latin au français

Transmission populaire et transmission savante : les doublets.

Composition récente et néologismes.

Sens des préfixes.

Quelques lois essentielles de l'évolution : traitement des voyelles (disparition en finale, changement de timbre, etc.), des consonnes (disparition et transformation, etc.). Exemples : *lupus* loup, louve ; *canis* chien ; *sto, status*, état ; *insula*, île, etc.

Démarche pédagogique

Le matériel de base est constitué par les textes latins qui sont lus, traduits.

Les élèves doivent disposer d'un moyen de conservation des mots à apprendre et appris (travail actuellement en cours avec des professeurs), des suffixes et préfixes latins.

Quelques leçons écrites après plusieurs observations en situation récapitulent les lois essentielles d'évolution.

Pour obtenir la mémorisation durable d'un vocabulaire suffisant, gage d'efficacité du travail de traduction, le professeur assure des répétitions et des réactivations nombreuses et spécifiques (réutilisation des exercices, activités de groupe, mots croisés, champs lexicaux, etc.). Le contrôle oral de leçon (mots à apprendre, explication d'un mot composé latin dans un texte, sens d'un mot français, justification de l'orthographe d'un mot français, etc.) a lieu au début de chaque heure de cours.

Des « défis étymologiques » sont organisés.

Pièges à éviter dans la mise en oeuvre

- Dispenser, sans contact avec les textes, quelques cours magistraux de phonétique ou d'étymologie et les faire apprendre « par cœur » ;
- abandonner au fil de l'année la préoccupation lexicale ;
- traiter uniquement oralement les explications phonétique et étymologique en comptant sur une mémorisation naturelle de la part des élèves ;
- ne pas conserver le caractère ludique des explorations lexicales.

Dominique Pierrel, IA-IPR, Académie de Nancy-Metz

Latin et morpho-syntaxe de la langue française

Outre la connaissance d'un vocabulaire de base, la lecture des textes latins nécessite la reconnaissance des indices d'énonciation et d'organisation des textes, la maîtrise progressive de la syntaxe du mot et de la phrase, l'examen attentif des formes des mots. Comme pour le lexique, c'est d'abord la fréquence des faits de langue qui détermine la progression méthodique et raisonnée des acquisitions.

Pour aborder efficacement la syntaxe, le professeur s'assure que les savoirs grammaticaux nécessaires sont maîtrisés en français, à commencer par la notion de fonction syntaxique.

La syntaxe apprise doit être fonctionnelle ou « dépendentielle ». On mobilisera donc méthodiquement les notions de « valence », d'« actants », de « déterminants » et de « circonstants ». On mettra chacune de ces catégories fonctionnelles fondamentales en relation étroite avec les valeurs rectrices des cas, ou celle des syntagmes discontinus préposition-régime, comme avec les constructions subordonnées qui, dans la phrase, assument les mêmes fonctions que le nom, l'adjectif ou l'adverbe. Le but est que, à la faveur de l'apprentissage d'une langue ancienne, les lycéens maîtrisent les fonctions syntaxiques et soient capables d'identifier avec sûreté et de comprendre chacune d'elles, quels que soient les constituants par lesquels elles sont réalisées, et ce, à travers la diversité des énoncés, des textes, et des langues.

Le cours de langue ancienne est donc l'occasion de revenir sur les notions grammaticales essentielles, de les consolider, d'en comparer les expressions entre la langue que l'on pratique et celle que l'on découvre. Si l'on identifie les héritages, on s'applique également à repérer les spécificités respectives de la langue antique et de la langue française, pour que le passage de l'une à l'autre langue respecte les caractéristiques de chacune d'elles. On initie ainsi progressivement les élèves aux problématiques de la traduction, en examinant par exemple différentes propositions pour traduire un même passage. À cet égard, la confrontation de traductions sert une meilleure appréhension de la grammaire du français comme des langues anciennes.

Démarches conseillées

Les élèves s'approprient les faits de syntaxe de manière organisée, et le professeur veille à éviter la dispersion.

L'étude raisonnée et progressive de la morphologie, comme celle de la syntaxe, doit toujours procéder d'une présentation cohérente et globale du système morphologique ou syntaxique dans lequel s'insère le mécanisme ou la formation que l'on observe et étudie plus particulièrement. Par exemple, on expose d'abord en une seule fois le système de la flexion nominale ou verbale, sans confondre les désinences significatives qu'il faut connaître (*dominu-m / ianua-m / re-m / leg-(e)m ; ama-[b-a]-t / amau-er-a-t*) et les « terminaisons » globales qui sont à mémoriser (*ianu-am / domin-um / leg-em ; ama-bat/ amau-erat*). Puis, pour le nom, on présentera, en bloc, l'ensemble des formes d'accusatif du singulier et du pluriel. On procédera de même en suivant pour chaque cas. On mémorisera enfin en une fois les formes thématiques, en une autre les formes athématiques. On suivra les mêmes principes pour étudier la flexion du verbe ou celle des pronoms.

Pour éviter que les élèves n'interprètent comme des irrégularités certaines formes qu'ils auront d'autant plus de difficulté alors à mémoriser, des règles phonétiques élémentaires et récurrentes (les phénomènes de vocalisation et de contraction notamment) doivent être sollicitées. La priorité en la matière est d'enseigner avant tout les grandes régularités.

En Seconde et en Première, les lycéens poursuivent – ou entreprennent - l'apprentissage de la grammaire. Comme au collège, ils observent les faits de langue principalement dans les textes ; ils s'habituent à les reconnaître, ils les assimilent et les mémorisent peu à peu. La rencontre d'un fait de langue n'entraîne pas forcément son appropriation immédiate : certaines tournures sont seulement observées et relevées pour être revues ou étudiées plus tard au cours d'une phase de grammaire. Mais inversement, comme pour l'apprentissage raisonné du lexique, certaines notions grammaticales doivent être expliquées ou du moins présentées de façon systématique et donc le cas échéant, de façon préalable à leur rencontre dans les textes. La mise en relation entre apprentissages morpho-syntaxiques et textes peut être ainsi parfois différée dans le temps. Elle doit toujours être faite. Ainsi est mise en place - surtout pour les notions les plus complexes - une stratégie d'apprentissage méthodique et raisonnée, soucieuse d'opérer par étapes : repérer, expliquer, mémoriser, réinvestir.

La mémorisation des règles s'appuie sur celle des exemples-types.

Bernard Combeaud, groupe lettres de l'IGEN.

Latin et langue française : lexique, orthographe et syntaxe

Les langues anciennes, latin et Grec, devenues LCA, sont des langues de culture et peuvent être appréhendées de façon originale. Un va-et-vient doit s'organiser entre le français, langue finale, langue de réception et le latin ou le grec, langues de départ, langues de culture. En effet, presque tous les textes littéraires de langue française peuvent se tourner vers des sources anciennes et y puiser des informations intéressantes sur la langue française.

On peut dès lors partir, dans l'étude de textes anciens, du lexique, de la syntaxe ou de la morphosyntaxe, de l'orthographe. Pour aller assez rapidement au français qui grâce à ces constatations faites, à ces connaissances acquises peut se trouver « éclairé » aux yeux de nos élèves ; et, réciproquement aller de textes français au texte latin ou grec, qui est souvent de nature à aider la compréhension (on peut penser, par exemple, à l'étymologie) ou à répondre aux apories orthographiques.

On peut ici rappeler le préambule des programmes de LCA au collège (2009) :

« L'observation du fonctionnement des langues de formation et de culture que sont le latin et le grec, l'examen comparé du lexique, de la syntaxe, de la morphologie, le regard réflexif sur le langage qu'induisent ces pratiques, aident l'élève à comprendre et à apprendre sa propre langue, mais aussi la plupart des langues européennes ».

Le programme du lycée publié en 2007 ne disait pas autre chose :

« En lisant, en traduisant eux-mêmes et en confrontant un texte ancien à une traduction française, les élèves s'interrogent sur la syntaxe et la morphologie latines et grecques en même temps que sur celle du français contemporain. Ils affermissent ainsi leur maîtrise de la langue française. »

Il est donc nécessaire que les élèves, collégiens comme lycéens, soient rendus conscients de ce qu'ils peuvent trouver, en lisant quelques lignes de latin ou de grec, pour améliorer et enrichir leur connaissance du français et qu'ils n'oublient pas, sous la conduite de leur professeur, de chercher dans les documents de l'antiquité de quoi mieux comprendre et apprécier le lexique, la syntaxe de leur propre langue.

Principes et méthodes :

Le principe du va-et-vient entre langue de culture et langue de réception étant accepté, on associe autant que faire se pourra l'apprentissage du lexique latin ou grec (ou de la grammaire ou syntaxe de ces deux langues) à l'enrichissement progressif du français.

On n'hésitera pas à privilégier la découverte de ces éléments à partir de la lecture de textes qui entrent dans la séquence de LCA. Les activités trop ponctuelles ou décrochées, même si elles sont possibles (à dose restreinte), sont souvent source de dispersion et présentent moins d'efficacité.

La découverte du lexique constitue souvent la première des approches d'un texte latin ou grec. Le professeur aura intérêt à partir des mots transparents pour cerner le sens global. Une intéressante dialectique entre le sens latin ou grec et le sens correspondant en français peut être observée. Des écarts sont à remarquer. L'étude étymologique ou sémantique permet enfin d'enrichir le vocabulaire français. Chaque mot ayant une histoire, les élèves latinistes ou hellénistes sont les premiers à prendre conscience d'une évolution - des sens nouveaux succèdent au sens premier- mais aussi de l'importance du contexte.

Du point de vue de l'orthographe, l'étude de la formation des mots, l'articulation du radical et des affixes peuvent aider l'élève à justifier un certain nombre de phénomènes et à éviter de nombreux pièges ou approximations. L'orthographe et la sémantique se complètent : illustrer signifie d'abord éclairer, avant de s'éclairer davantage : donner du lustre, du brillant, de l'éclat.

Si les élèves ont souvent un goût et une curiosité pour les mots complexes ou rares (c'est une curiosité qu'il n'y a pas lieu de censurer si on la cultive sans excès), il est également indispensable qu'ils connaissent le sens et l'orthographe de mots simples ou usuels, et qu'ils puissent justifier des expressions ou des tours très souvent empruntés à la rhétorique classique.

Ainsi, que ce soit sous une forme traditionnelle ou ludique (jeux étymologiques, cartes heuristiques, etc.) les élèves peuvent employer des notions ou concepts à bon escient, et acquérir plus d'aisance dans le maniement du français.

G. Lehmann, IA-IPR, académie de Toulouse

Résonances pédagogiques –Lexique, syntaxe, orthographe

Exploiter le lexique des textes latin et le réinvestir : du repérage à l'acquisition. Le vocabulaire du blâme (Proposition de l'académie de Toulouse)

Objectifs

Le contact privilégié avec les langues anciennes permet de mieux comprendre et de mieux apprécier² la richesse de la langue française. Grâce au cours de LCA, les élèves entretiennent un rapport plus étroit avec leur langue maternelle, ce qui contribue à en améliorer la maîtrise. En effet, ils perçoivent l'héritage lexical que leur transmettent le latin ou le grec. L'apprentissage du lexique en LCA facilite la perception des nuances de la langue, l'identification des familles de mots (phénomènes de préfixation / suffixation) et favorise ainsi l'enrichissement du vocabulaire français. Il s'agit, de ce fait, de découvrir le lexique en contexte, de façon cohérente et progressive dans le cadre de l'étude des textes de la séquence, puis de se l'approprier au cours des différentes activités et enfin de le réinvestir dans l'expression écrite et orale.

Liens avec le programme et niveau(x) de classe concerné(s) :

L'action proposée ci-dessous concerne la **classe terminale** en latin dans le cadre de l'entrée : « Conflit de valeurs et mutations culturelles » et plus précisément la notion de décadence.

Présentation de l'action

Nous avons choisi d'aborder le vocabulaire du blâme dans des textes qui dénoncent des comportements scandaleux, contraires aux valeurs du *mos majorum*.

Tout d'abord, on se propose de lire un extrait non traduit du discours de Postumius alertant les sénateurs sur le danger des Bacchanales, présenté par Tite-Live au livre XXXIX de son ouvrage *Ab urbe condita*. Les élèves repèrent dans un premier temps les mots transparents pour cerner le sens global en reconnaissant facilement les termes qui sont à l'origine de mots français. De cette première approche, ils déduisent que l'orateur met l'accent sur le lexique du mal : « *numquam tantum malum in re publica fuit, nec ad plures nec ad plura pertinens. Quidquid his annis libidine, quidquid fraude, quidquid scelere peccatum est, ex illo uno sacrario scitote ortum esse.* »

Le français éclaire ainsi le latin, mais il est intéressant de remarquer les écarts entre la signification du mot latin et celle du mot dérivé. Par exemple, si le premier sens de *libido*, inis est « envie, désir » comme en français, le second correspond à l'idée de dérèglement, de débauche, d'excès, signification que l'on retrouve dans l'adjectif « libidineux ». L'adjectif « scélérat », quant à lui, reprend grâce au latin la violence du nom latin *scelus, eris* : crime, forfait, attentat. L'approfondissement du sens des mots latin révèle donc toute la richesse de l'étymologie.

Lors d'une séance ultérieure, consacrée à la traduction d'extraits des chapitres XI et XII de l'œuvre de Suétone, Vies des douze Césars, les élèves remarquent d'emblée que la plupart des verbes sont à la 3^{ème} personne du singulier du parfait de l'indicatif, dont Néron, jamais nommé dans cet extrait, est le sujet. Cette étude de l'énonciation fait apparaître que Néron est l'instigateur et le metteur en scène de *ludi* indécentes, incongrus et symboles de sa mégalomanie. De plus, la traduction du texte et l'attention portée aux verbes mettent l'accent sur un lexique particulièrement intéressant puisque tous comportent des préfixes. On demande aux élèves de relever dans un tableau à 4 colonnes, les formes verbales (a), le préverbe et son sens primitif (b), le verbe, auquel le préverbe a été ajouté, avec sa signification (c), le sens final du verbe qui se trouve dans le texte (d). Par exemple dans ce passage : « *Juvenalibus senes quoque[...] recepit ad lusum. Circensibus [...] commisitque etiam camelorum. Ludis [...] susceptos [...] sustinuerunt.* », les élèves repèrent les préverbes « *re-, cum-, subs-* » ajoutés aux verbes : « *capio, mitto, teneo* ». Ils trouvent ainsi plus de 25 formes verbales comportant un préverbe.

Ce travail de traduction est également facilité par une autre activité qui consiste à classer les prépositions présentes dans le texte, sous forme tabulaire selon qu'elles régissent l'accusatif ou l'ablatif. On demande donc aux élèves de chercher le sens de la préposition à l'aide d'un dictionnaire et de donner le sens final qu'elle prend dans le texte avec le mot qu'elle régit : par exemple « *ad lusum* » afin de, pour, construite avec le supin à l'accusatif elle conserve son sens final : pour le jeu, ou bien « *per omnes dies* » : à travers, pendant, prend ici le sens de « de jour en jour », « *e fastigio* », « du haut de » l'avant-scène, « *e* » régit l'ablatif CCL sans mouvement. Les élèves ne manquent pas

de remarquer que les prépositions qui régissent l'ablatif expriment une notion de lieu sans mouvement alors que celles qui régissent l'accusatif indiquent un déplacement spatial ou temporel. Au-delà de cette révision des fondamentaux, l'activité a permis de visualiser l'orchestration décadente à laquelle se livre Néron.

En outre, l'activité de mise en voix du discours de Postumius fait ressortir l'expressivité de la syntaxe. Dans ce passage qui s'appuie sur des oppositions de termes : « *Nunc illi uos singuli uniuersos contionantes timent: iam ubi uos dilapsi domos et in rura uestra eritis, illi coierint, consultabunt de sua salute simul ac uestra pernicie: tum singulis uobis uniuersi timendi erunt.* », les élèves s'aperçoivent que les rôles s'inversent : l'isolement des membres de la secte et leur peur des citoyens réunis en assemblée aboutit à la situation opposée : ce sont maintenant les citoyens qui sont en position de faiblesse face au nombre des ennemis dont il faut craindre l'offensive. Ils se rendent compte que le jeu des antithèses et des parallélismes sert à rendre le discours plus percutant.

L'exercice du commentaire ne manque pas d'intérêt non plus si l'on veut dégager les ressources lexicales, syntaxiques et stylistiques d'un texte. En étudiant la progression des verbes : « *ortum [est]* » ; « *crescit et serpit* » ; « *jam majus est* », les élèves perçoivent la dramatisation opérée par l'orateur : il signale en effet, par la métaphore filée de l'invasion, une avancée insidieuse de l'épidémie, toujours plus préoccupante.

Enfin, des activités ludiques qui permettent une réelle manipulation, et des exercices plus codifiés, comme l'écriture d'invention, viennent parachever l'acquisition de vocabulaire.

Le corpus

Extraits de Tite-Live, Ab Urbe condita, XXXIV (loi Oppia)

Extraits de Tite-Live, Ab Urbe condita, XXXIX (le scandale des Bacchanales)

Extraits de Suétone, Vies des douze Césars, XI-XII

Extraits de Salluste, De Catilinae conjuratione, IX à XII (la décadence romaine)

Focus

Chacun des textes vus précédemment a donné lieu à des activités destinées à faciliter l'apprentissage du vocabulaire rencontré.

1. Par exemple, suite au texte de Tite-Live (discours de Postumius) que les élèves ont découvert, des jeux étymologiques leur sont alors proposés pour fixer le lexique. Ces jeux peuvent prendre la forme notamment de cartes heuristiques. Autour de *malum, i*, les élèves notent les ramifications suivantes : malice et malicieux [de *malitia, ae, f* : méchanceté] ; malin, igne [de *malignus, a, um*] ; médire [de *maledicere*] ; maléfice [de *maleficium*], mais aussi malfaisant, malheur, maladie, etc.

On peut inventer également un portrait chinois des vices et des vertus avec des propositions du type : « Si cet adjectif immoral qualifiait une maladie, il signifierait « dangereux pour la santé, pour la vie ». [Réponse : pernicieux.] / « Si cet adjectif bienfaisant caractérisait un remède, il serait profitable. » [Réponse : salubre.]

Des citations d'auteurs à trous peuvent être enfin complétées, les élèves disposant d'une banque de mots latins issus des textes de la séquence. Ainsi, à partir de « *pravus, a, um* », de « *scelus, eris* » et d'« *impius, a, um* », les élèves pourront découvrir l'intégralité de trois maximes : depuis La Bruyère (« Les vices partent d'une dépravation du cœur ») jusqu'à Voltaire (« Le courage n'est pas une vertu, mais une qualité commune aux scélérats et aux grands hommes ») en passant par Vauvenargues (« L'impie endurci dit à Dieu : Pourquoi as-tu fait des misérables ? »).

Des sujets d'invention complètent cette approche des enjeux du texte : soit les élèves sont invités à pasticher le style du discours de Postumius, retranscrit par Tite-Live, en abordant un scandale contemporain, soit ils modifient la visée du texte, en célébrant l'affaire des Bacchanales au lieu de la condamner, ce qui implique une recherche de termes latins mélioratifs (thème) qui se subsisteraient aux termes dépréciatifs.

L'évaluation peut enfin consister en la lecture d'un extrait du Discours sur la misère de Victor Hugo où les élèves doivent reconnaître les procédés oratoires hérités du latin.

2. Concernant le texte de Suétone, les élèves élaborent deux cartes heuristiques, l'une autour des racines des verbes *specto* et *specio*, avec le sens de « regarder », l'autre à partir du mot : *circus* : par exemple les mots dérivant de *circum* : circonvolution, circonférence, etc.

Des jeux étymologiques sous forme d'énigmes exploitent les verbes du texte : par exemple « Je suis le verbe composé d'un préverbe signifiant « dessus, sur » et d'un verbe signifiant « s'asseoir » qui suis-je ? *super-sideo* (je suis assis sur) ». Ce jeu permettra aux élèves à la fois d'apprendre les verbes et leurs composés et les préverbes qu'ils peuvent retrouver en composition avec d'autres radicaux.

Les élèves peuvent aussi inventer un jeu sous forme de puzzle composé, d'un côté, du groupe de prépositions et de l'autre celui des mots à l'accusatif ou à l'ablatif avec lesquels elles sont construites dans le texte. Les élèves devront alors associer la préposition avec le cas qu'elle régit.

On peut également leur proposer des portraits chinois pour trouver des verbes français composés des prépositions qu'ils viennent de relever à partir du sens étymologique de la préposition. Exemple « je suis la préposition qui signifie « vers, à » ajoutée au verbe qui signifie « laisser aller » je suis : « admettre ». On peut ainsi faire de même pour *per-durer*, *inter-venir* » etc.

L'évaluation peut consister en l'écriture d'un article de journal dans lequel les élèves devront présenter les jeux institués par Néron dans notre texte, mais du point de vue de l'empereur cette fois-ci, en réutilisant le lexique appris.

Mme Ferraroni Josiane, Lycée Alain-Fournier Mirande (32)

Mme Poles Laurence, Lycée Berthelot Toulouse (31)

Autour d'une thématique, lexique latin, lexique français : l'habitat (Proposition de l'académie de Toulouse)

Objectifs

Mettre en résonance lexique latin et lexique français autour d'une thématique : l'habitat.

Utilisation de dictionnaires de langue française et latine.

Liens avec les programmes

Latin : vie privée, vie publique : exemple « insula » ;

Français : le vocabulaire de l'île.

Histoire-Géographie et Histoire des arts : la ville médiévale.

Niveau (x) de classe concerné(s)

Adapté à une classe de 5^{ème}, en particulier les élèves qui peuvent rencontrer des difficultés dans la maîtrise de la langue française.

Présentation de l'action : Lire une image

Support : **aquarelle de Peter Connolly : scènes de la vie quotidienne à Rome.**

1. Établissement d'une liste de mots avec les élèves en lien avec l'image ; classement en champs lexicaux (ex : le bâti ; hygiène, sale, pauvre...).
2. Recherche de l'étymologie des mots par groupes (soit l'enseignant a proposé l'orthographe correcte, soit il laisse les élèves résoudre leurs difficultés orthographiques).
3. Reprise par l'enseignant et définition d'un corpus de mots latins : « *aqua* », « *populus* », « *fons* », « *pauper* », « *immobilis* ».
4. Trouver des mots dérivés (possibilité de développement en carte heuristique)

Le mot « insula » :

1. Trouver l'intrus dans une liste de mots donnée par l'enseignant : « péninsule », « insulaire », « île », « insurmontable », « isolé ».
2. Mise en commun avec proposition de définitions par les élèves et / ou réflexion orthographique (ex. « île », « isla », « isola », « island », « Insel », et le curieux « Isola 2000 » en pleine montagne...)
3. Retour à l'image appareillée pour accueillir une légende (par défaut, « insula » reliée à « l'immeuble »).

Petites îles dans l'espace de la ville :

Support : plan d'une cité médiévale (selon patrimoine local) ;

Introduction du mot « îlot », mise en relation avec le plan d'une cité médiévale.

Prolongements : En fonction du temps et du niveau du groupe, on peut introduire la notion de « *domus* » et travailler sur un plan de Rome : « Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es... ».

Support : Titus Flaminius, La Fontaine aux Vestales, J.-F. Nahmias.

Traduction d'un texte à trous :

Support : Juvénal, Satire III, v. 197 à 202 ; démarche :

1. Trous : « *incendia* », « *aquam* », « *fumant* », « *ardebit* », « *pluvia* » ;
2. Etymologie : lien « *ardebit* », « ardent » (sens propre ; sens figuré) ; possibilité de retourner à « *ardor* » en utilisant le dictionnaire latin.
3. Extraits (textes et traductions) de la même satire (rustines sur les logements, insécurité, hygiène...)

Synthèse sous forme de sujet d'invention :

Support : extraits de films : série « Rome » (promenade dans une « insula » puis arrêt sur image) ; démarche : dialogue à rédiger en exploitant les mots sur les immeubles notés au tableau. Exemple de consigne : vous êtes l'un des personnages de l'extrait de la série ; vous dites à votre compagnon tout ce que vous savez sur les immeubles à Rome. (4 à 5 lignes maximum)

Prolongements : support : lecture de *Quo Vadis* et / ou visionnage d'un extrait du film : incendie de Rome attribué à Néron ; piste de travail : réflexion sur le rôle de l'incendie en général dans l'urbanisme à Rome.

Corpus

Aquarelle : Peter Connolly, *Scène de la vie quotidienne à Rome*.

Juvenal, *Satire*, III.

Nahmias J.-F. *Titus Flaminius*, tome 1, *La Fontaine aux Vestales*, Albin Michel jeunesse, 2003

Sienkiewicz Henryk, *Quo Vadis ; Quo Vadis*, film de Mervyn LeRoy, 1951

Rome (HBO Entertainment, en association avec la B.B.C.)

Hourlier Fabrice, *Le destin de Rome*, téléfilm en deux parties, dialogues écrits en français, traduits et dits en latin (pour les quelques scènes en grec, c'est le grec moderne qui a été choisi), 2 DVD, Arte

Plan de Rome, Maquettes du Museo della Civiltà Romana : <http://fr.museociviltaromana.it/>

Plan de Rome, restitution virtuelle réalisée par l'Université de Caen et l'Institute for Advanced Technology in the Humanities, Université de Virginie : <http://www.unicaen.fr>

Mullally Evelyn, *Guide de Paris au Moyen Age*, Ed. du Patrimoine, 2011

Carte d'une ville médiévale

Focus

Latin « thérapeutique » ou « au service du français » : ce type d'enseignement du latin a pour objectif de s'appuyer sur la culture humaniste pour mieux s'approprier sa propre langue. Il va donc s'adresser en priorité aux élèves curieux de découvrir la culture latine et qui veulent progresser dans la maîtrise de la langue française.

Utilisation de la pédagogie de l'erreur, comme levier de progrès.

Appropriation de l'environnement audio-visuel et multimédia (sous condition de possibilités matérielles).

Palmira Alcazar-Jolly, Collège Irène Joliot-Curie, Fontenilles ; Marie Gottié-Zimmerlin, Collège Public, Rieupeyroux ; Véronique Lagarenne, Collège Gambetta, Cahors